

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 26/02/2023

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°195 : RENC MBC/CBDM (S) DU 08/02/2023

Non Déroulement de la Rencontre

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et du délégué qui signalent le non déroulement de la rencontre.
- Vu que l'équipe CBDM se présente sur le terrain avec un effectif de (06) six joueurs.
- Vu l'article 57 règlement championnat amateur foot-ball.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CBDM pour octroyer le gain du match au club MBC qui marque (03) points et (03) trois buts.
- Défalcation de (06) six points au club CBDM (Phase aller).
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club CBDM payable avant le 21/03/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 196 : RENC ESHB/UCBI (S) DU 21/02/2023

- LATOUI A/Rahmane lic N° 0283 (ESHB)
Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 197 : RENC ADC/CREG (S) DU 21/02/2023

- KASSAH Laouar Malik lic N° 0067 (ADC) 4 M/F pour propos injurieux envers arbitre en fin de partie et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- KABARI Ahmed lic N° 0126 (CREG) Avertissement pour jeu dangereux.
- AOUACHRIA Lakhdar Entraîneur du club ADC 4M/F dont deux (02) avec sursis pour mauvais comportement exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 198 : RENC UJC/CBDM (S) du 23/02/2023

- GHELILA Souheib lic N° 0035 (UJC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEZHOUD Med Anis lic N° 0217 (UJC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DAIFI Azzeddine lic N° 0288 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SOUICI Takieddine lic N° 0288 (CBDM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 199 : RENC ASPTTC/WRDC (S) DU 28/02/2023

- MEZZARI Daoud lic N° 2592 (WRDC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TOUBAL Fouzi lic N° 2301 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENOUADEN Mustapha lic N° 0275 (ASPTTC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 200 : RENC MCHB/ADM (S) DU 24/02/2023

- SENOUCI Oussama lic N° 0484 (MCHB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOULDJEDRI Zakaria lic N° 0474 (ADM) 1 An de suspension ferme dont 6 six mois avec sursis pour agression envers arbitre en fin de partie et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- LARID Saber lic N° 0226 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 201 : RENC CREG /CMB (S) DU 24/02/2023

- AYAD Mostapha lic N° 0205 (CMB) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 202 : RENC URBH/IRBAS (S) DU 24/02/2023

- MEKRI Ahmed lic N° 0317(URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZEMOURA Louay lic N° 0264 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENDJABALLAH Riad Entraîneur (URBH) Lic N° 0052 Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 203 : RENC CAK/MBC (S) DU 25/02/2023

- LEMNOUAR M.Abdelouahab lic N° 0154 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SIA Hamza lic N° 0412(CAK) Avertissement pour jeu dangereux.
- BENMEBAREK Chiheb eddine lic N° 0804 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ABDELLI Rabah lic N° 2297 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELLAL Med Aymen lic N° 2016 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 204 : RENC CMB/URBH (J) DU 24/02/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu Le rapport de l'arbitre qui signale que l'équipe URBH se présente sur le terrain avec effectif de 10 (Dix) jours.
- Vu l'article 49 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe URBH pour octroyer le gain du match au club CMB qui marque (03) trois points et (03) trois buts.
- Défalcation d'un point au club URBH (J)
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club URBH payable avant le 24/03/2023

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 205 : RENC USK/CREC (M) DU 24/02/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu Le rapport de l'arbitre qui signale que l'équipe CREC se présente sur le terrain avec effectif de 10 (Dix) jours.
- Vu l'article 49 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CREC pour octroyer le gain du match au club USK qui marque (03) trois points et (03) trois buts.
- Défalcation d'un point au club CREC (M)
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club CREC payable avant le 24/03/2023 (Récidive).

- Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 206 : RENC MBC/CAK (M) du 24/02/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe MBC sur le terrain
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe MBC pour octroyer le gain du match au club CAK qui marque (03) trois points et (03) trois buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club MBC payable avant le 24/02/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 207 : RENC UCBI/ADC (S) DU 24/02/2023

- BOUDJAGHRA A/Hamid lic N° 0006 (ADC)Avertissement pour jeu dangereux.
- ATROUS Ouail lic N° 0047 (ADC) avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 208 : RENC USK/USGA (S) DU 25/02/2023

- BENHARKAT Ismail lic N° 0018(USGA) 1M/F pour cumul de cartons exclu.
- HAFDI Haider lic N° 0019 (USGA) Avertissement pour jeu dangereux.
- TALHI A/Mortada lic N° 0009 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- DJALI Taha Rami lic N° 512 (usk) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 209 : RENC ESB/CRAC (S) DU 25/02/2023

- MEROUCHE Sid ali lic N° 0492 (CRAC) 1 M/F pour cumul de carton exclu.
- MAAMAR Saida li lic N° 0418 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENALOUAT A/Rezzak lic N° 0178 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TALBI Med Zakaria Lic N° 081 (CRAC) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- REGHALI Zine elabidine lic N° 2179 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.

- BELMOKH Oualid lic N° 2171(ESB) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- LOURACI Chouaib lic N° 2172 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- DJERMANE Imed lic N° 0479 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 210 : RENC MBSC/CESAM (C) DU 25/02/2023

- MEZIANI Med Amine lic N° 2278 (CESAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TAFER A/Ouadoud lic N° 0936 (MBSC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 211 : RENC MBSC/CESAM (M) DU 25/02/2023

- BOUHAFRA Ayoub lic N° 2364 (CESAM) Avertissement pour jeu dangereux.
- BENCHERIET M.Louai lic N° 2342 (CESAM) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUZENNIR Yasser lic N° 0977(MBSC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BENDAOUD Mounder lic N° 0785 (MBSC) 1 M/F pour jeu brutal.

LE PRESIDENT

A . ZARZI

LE SECRETAIRE

O . BAHLOUL